

## **RESSOURCES HANDICAP FORMATION**

La Ressource Handicap Formation facilite votre accès à la formation professionnelle, soutient votre montée en compétences et votre parcours de formation en prenant en compte vos besoins de compensation.

La Ressource Handicap Formation, quel intérêt pour vous ?

- Connaître vos obligations légales en termes d'inclusion et les solutions pour y répondre en cohérence avec vos moyens ;
- Être en capacité de mieux repérer les situations de handicap et mettre en œuvre une politique adaptée afin de progresser vers une accessibilité généralisée ;
- Se professionnaliser pour être en mesure de proposer des parcours de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- Limiter le taux d'échec dans les parcours de formation ;
- S'inspirer des bonnes pratiques et valoriser vos actions.

[Pour en savoir +](#)

## **AGEFIPH - AUVERGNE RHONE ALPES**

Parc D'Affaires De Saint-Hubert  
33 Rue Saint Théobald  
38080 L ISLE D ABEAU  
0800111009  
auvergne-rhone-alpes@agefiph.asso.fr

Contacts :

Céline Cox Brunet chargée d'études compensation

04.74.94.64.23

06.66.64.87.91

c-cox-brunet@agefiph.asso.fr

Valérie François chargée d'études sécurisation des parcours

04.74.94.64.10

06.66.60.74.22"

v-francois@agefiph.asso.fr

Solange Teyssier Chargée d'études référents handicap ARA

04.74.94.64.25

06.66.62.63.32

s-teyssier@agefiph.asso.fr

Marie-Pierre Barot chargée de mission et entrepreneure Elycoop

06 22 10 01 52

m-barot@agefiph.asso.fr

Isabelle Gruyelle chargée de mission

06 22 64 09 60"

i-gruyelle@ageifph.asso.fr"

---

## **CAP EMPLOI**

### **LUA France Travail - Cap emploi 69**

68, cours albert thomas  
69373 Lyon Cedex 08

Contacts :

Pierre-Alain Darles DG  
04,37,53,01,75  
06,77,32,13,34  
padarles@handilyonrhone.org

Aline Bruyère Chargée de mission  
abruyere@capemploi69.org

Céline Petitgenet Chargée de mission  
04,37,53,01,87  
cpetitgnet@capemploi69.org

## **Remédiation cognitive**

ONCOGITE

<https://oncogite.com/>

Sophie Prada intervenant  
06.68.91.53.15  
prada@oncogite.com

## **Personnes touchées par le cancer :**

Centre Ressources Lyon

<https://www.centre-ressource-lyon.org/centre-ressource/presentation-du-centre/>

Annick intervenant  
04.78.36.75.64

Ligue contre le cancer  
Elisabeth Chevalier intervenant  
04.78.24.14.74

## **L'appartement du dos Medica ergo**

Mobilier ergonomique du bureau  
04.72.40.27.27  
bienvenue@l-appartement-du-dos.com

## **Maison départementale - métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) Rhône Lyon**

- 8 rue Jonas-Salk

MAJ : 01/01/2024

69007 Lyon  
04 26 83 86 86  
handicap@grandlyon.com  
<https://www.grandlyon.com>

## **La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**

Toute personne porteuse de handicap souhaitant faire reconnaître ses droits doit se rapprocher de la MDPH.

L'évaluation des besoins de la personne y est réalisée par une équipe pluridisciplinaire : travailleur social, professionnels de santé (médecin, infirmier, ergothérapeute, psychologue), spécialistes de l'insertion professionnelle...

C'est sur la base de cette étude qu'un plan de compensation personnalisé précisant les différentes aides et accompagnements nécessaires à la réalisation du projet de vie de la personne en situation de handicap lui est proposé.

Une fois soumis à la décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), une notification de décision stipulant ses ouvertures de droits est adressée au demandeur.

Les droits reposent sur plusieurs types et natures de prestations.

Les décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)

## **Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)**

La RQTH permet d'avoir accès à un ensemble de mesures pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées :

- Orientation vers le milieu de travail ordinaire dans les secteurs privés et public
- Orientation vers le milieu de travail protégé : ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail)
- Stages de préformation professionnelle ou de rééducation professionnelle
- Soutien des organismes de placement spécialisé (Cap Emploi)
- Aides de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées) pour les salariés ou du FIPH-FP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique).

La RQTH permet d'accéder à d'autres aides : soutien financier pour l'achat de matériel ou les déplacements, financement de l'aménagement du poste de travail, aménagement éventuel d'horaires de travail, aide à la création d'activité ?

## **Les orientations vers l'emploi**

- ***Vers le milieu ordinaire***

La CDAPH peut proposer une orientation en milieu ordinaire de travail : entreprises privées ou fonction publique mais aussi entreprises adaptées qui ont pour objectif de faciliter l'accès des personnes handicapées au monde du travail.

La demande et l'accompagnement vers l'emploi dépend de Pôle Emploi ou de Cap Emploi.

MAJ : 01/01/2024

- ***Vers le milieu protégé***

Les personnes handicapées qui ne peuvent pas travailler en milieu ordinaire peuvent être orientées vers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), qui sont des établissements médico-sociaux qui offrent un accompagnement dans la vie sociale et professionnelle.

## **Les formations professionnelles**

La formation professionnelle peut être dispensée :

- Soit dans des centres de rééducation professionnelle adaptés à des travailleurs handicapés
- Soit dans l'ensemble des autres organismes de formation professionnelle (CFA, AFPA[1], GRETA ?).

La formation professionnelle favorise l'accès des travailleurs handicapés à la vie professionnelle, permet le maintien dans l'emploi, contribue au développement des compétences et facilite l'accès aux différents niveaux de qualification.

Les personnes qui souhaitent approfondir un projet professionnel et se qualifier peuvent être orientées par la CDAPH vers les centres de rééducation professionnelle (CRP). Ces Centres proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante avec la possibilité d'être rémunérée.

## **Les structures accompagnant à l'emploi et l'évolution professionnelle**

De nombreuses structures œuvrent pour l'insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap et la liste ci-après n'est pas exhaustive :

**Cap emploi**, organisme départemental qui accompagne les personnes en situation de handicap dans leur projet d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi. Il propose par exemple des conseils pour la recherche d'un emploi, d'une formation ou facilite la prise de fonction et l'adaptation du poste de travail.

Pour les personnes de moins de 26 ans, les missions des Cap emploi sont assurées par les missions locales.

**Les dispositifs d'emploi accompagné**, organisés par région, proposent au bénéfice du travailleur handicapé un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle.

## **AGEFIPH / FIPHFP**

L'AGEFIPH a une mission de service public pour développer l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé et finance également des aides techniques et humaines, des aides à la mobilité ?.

Le FIPHFP vise à favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans le secteur public.

## Ressources

- [« Mon parcours handicap »](#)

Ce site informe sur les droits, aides et démarches et propose un annuaire des MDPH et des principales structures d'accompagnement dans l'emploi. Ces informations sont disponibles en version « Facile A Lire et Comprendre ».

- Ministère du travail et de l'emploi

Le site Internet du Ministère propose [une cartographie interactive](#) des structures œuvrant dans le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.